

# Communiqué de presse

Le centre hospitalier de Rouffach confirme son engagement et sa maturité en responsabilité sociétale et environnementale (RSE).

L'AFNOR rend son rapport et l'hôpital obtient le label AFAQ 26 000 Engagé RSE confirmé.



Depuis 2012, le centre hospitalier de Rouffach est engagé dans une démarche ISO 26000, formalisée pour la première fois dans son projet d'établissement 2011-2015.

Premier hôpital public à avoir initié cette démarche, le centre hospitalier de Rouffach s'engage, malgré le contexte sanitaire difficile, dans un troisième cycle d'évaluation externe afin de mesurer son état d'avancement dans la démarche. Offrir à un regard extérieur l'évaluation de ses pratiques permet au centre hospitalier de valoriser le travail de ses équipes et les projets innovants qu'il a initiés sur le territoire. Il y voit un puissant levier d'évolution et de progrès.

## La démarche ISO 26000 au centre hospitalier de Rouffach

### En rappel

La responsabilité sociétale est définie par la norme internationale ISO 26000 du 1<sup>er</sup> novembre 2010. Elle est définie comme la **responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique**. La responsabilité sociétale contribue à la santé et au bien-être de la société, prend en compte les attentes des parties prenantes, respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales.

L'hôpital a par sa vocation, ses missions et ses activités, une grande responsabilité envers la société et un devoir d'exemplarité dans ses pratiques, c'est pourquoi il s'est engagé dans cette démarche globale et œuvre à améliorer l'intégration de cette norme dans ses pratiques.

### Une démarche volontaire : l'évaluation RSE

Une première évaluation « état des lieux » a été réalisée par l'organisme AFNOR en novembre 2012 avec une cotation pour l'établissement de 393 points sur 1000 (*Engagé RSE Progression*), complétée d'un audit de suivi 18 mois plus tard. Une deuxième évaluation menée par la société SGS en 2016 a consacré le centre hospitalier dans cette démarche globale.

En 2021, le centre hospitalier a réitéré un nouveau cycle d'évaluation de la performance au côté de l'AFNOR. Du 15 au 19 novembre 2021, il a accueilli deux évaluateurs qui, au cours d'une semaine d'évaluation, ont rencontré plus de 110 professionnels mais aussi des partenaires extérieurs.

Cette évaluation a été réalisée sur la base d'entretiens individuels, de visites de sites, de réunions collectives et d'analyses documentaires.

Le rapport de visite définitif a été remis à l'établissement le 7 janvier mettant en avant les points forts de l'établissement et soulignant les points à renforcer dans son organisation et ses pratiques.



### CONTACT

Christian Uhrig, *coordonnateur général des soins et de la qualité*  
c.uhrig@ch-rouffach.fr - 03 89 78 71 38

Agnès Bal, *chargée de communication*  
a.bal@ch-rouffach.fr - 03 89 78 70 41

**Centre hospitalier de Rouffach**

27 rue du 4<sup>e</sup> RSM - BP 29 - 68 250 ROUFFACH

[www.ch-rouffach.fr](http://www.ch-rouffach.fr)



## Le rapport d'évaluation confirme la maturité RSE de l'établissement

Avec une cotation d'un total de 552 points / 1 000, le centre hospitalier de Rouffach accède au niveau 3 - niveau de performance « Confirmé » -, selon le modèle AFAQ 26 000 qui compte 4 niveaux, ce qui signifie que l'organisation est conforme aux attentes de l'ISO 26 000 pour chacun des domaines d'actions et dans l'application des grands principes de l'ISO 26 000.

Deux audits de suivi auront lieu à 18 mois d'intervalle.

Dans leur rapport, les évaluateurs soulignent le bon niveau de performance à travers :

- la vision forte de l'établissement en termes de politique de santé mentale,
- l'approche globale de la RSE à travers la démarche CORES\* mise en œuvre dans l'établissement depuis 2017
- la mise en œuvre de nombreuses initiatives sur le champs de la RSE.

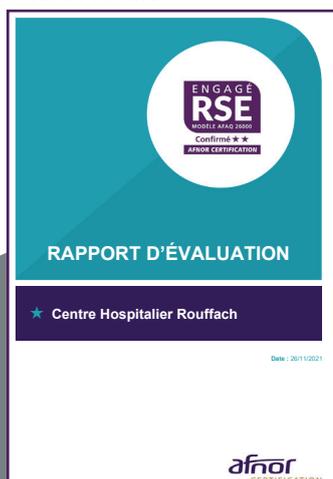
Il note que l'établissement

- s'inscrit pleinement dans une démarche de responsabilité sociétale puisque toutes les thématiques fixées par l'ISO 26000 sont déclinées en actions visibles et structurées sur le terrain. L'ensemble des services et des activités de la structure sont concernés par la démarche ISO 26000 aussi bien en intra qu'en extra-hospitalier.
- prend en compte et intègre les usagers, les patients/résidents et leur famille,
- est tourné vers l'extérieur : le déploiement d'une psychiatrie communautaire sur le territoire est un des objectifs forts du projet d'établissement 2021-2025,
- intègre sa stratégie RSE dans les soins : le personnel prend en compte les usagers et met en œuvre la réhabilitation psychosociale en accompagnant les usagers au-delà du soin à travers un projet de vie individualisé.

## En conclusion

Depuis 2012, le centre hospitalier de Rouffach s'est approprié la norme ISO 26 000 et même si elle n'est pas à priori complètement adaptée au monde hospitalier, sa richesse et ses préoccupations centrales plus larges que celle de l'environnement et de la RSE, ont permis de fédérer sous un même vocable toutes les démarches de l'établissement. Les professionnels partagent aujourd'hui les enjeux de cette norme, participent et contribuent avec dynamisme aux groupes de travail et inscrivent leurs actions dans ce cadre. L'ISO 26 000 apparaît comme un outil d'échanges entre tous les partenaires en interne et à l'extérieur à travers le montage de projets de co-responsabilité sur les territoires au profit des acteurs en santé mentale et des citoyens.

En pièce jointe vous trouverez le rapport RSE du centre hospitalier de Rouffach.



## LES GRANDS PRINCIPES RSE

- redevabilité,
- transparence,
- comportement éthique,
- reconnaissance des intérêts des parties prenantes,
- respect du principe de légalité,
- prise en compte des normes internationales de comportement,
- respect des droits de l'Homme.

## L'ÉVALUATION AFNOR

Elle se réalise sur la base des huit grands chapitres de l'ISO 26 000 :

**5 évaluent les pratiques** en matière de

- vision RSE et gouvernance,
- mise en œuvre de la stratégie RSE (*intégration au sein des processus de l'organisation et communication*),
- ressources humaines, relations et conditions de travail,
- modes de production, de consommation durable et questions relatives aux patients,
- ancrage territorial (*communauté et développement local*),

**et 3 évaluent les résultats**

- indicateurs environnementaux,
- indicateurs sociaux,
- indicateurs économiques.

\*Le **CORES** est une instance de coordination unique propre au centre hospitalier de Rouffach qui propose une approche globale de la co-responsabilité.

Elle intègre : le **projet d'établissement**, la **démarche qualité** et la **démarche RSE**.

Les actions portées par ces 3 démarches sont organisées en **9 axes**, issus des principes fondateurs de la RSE :

- ANCRAGE TERRITORIAL
- DROITS DES PATIENTS/RÉSIDENTS
- COORDINATION DES PARCOURS
- QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL QUALITÉ
- GESTION DES RISQUES
- GESTION DURABLE
- RECHERCHE ET INNOVATION
- SANTÉ PUBLIQUE
- PILOTAGE

Depuis 2019, les projets accomplis dans et par l'établissement ainsi que les orientations à venir sont synthétisés par axe, dans un livret bilan annuel.